

Basé sur EN 1873:2014+A1 :2016*

No. *

1. Code d'identification unique du produit :

Elément de toiture lumineux (coupole) fabriqué principalement de matière synthétique et vitrage de sécurité

2 Type, charge ou numéro de série ou toute autre caractéristique qui permet l'identification du produit selon article 11(4) :

Skylux iWindow3™

3. Domaine d'usage ou application prévue du produit, en accord avec les caractéristiques applicables et techniquement harmonisées prévues par le fabricant :

Eclairage ou ventilation naturelle de bâtiments par coupoles fixes ou ouvrantes.

4. Nom, marque enregistrée ou nom commercial et coordonnées du fabricant :

Skylux SA, Spinnerijstraat 100, B-8530 Stasegem, Belgium Tél.: +3256200000

Fax: +3256219599 E-mail: <u>info@skylux.be</u>

5. Le cas échéant, nom et coordonnées du représentant :

Néant

6. Système(s) de surveillance et de contrôle sur la consistance des performances du produit comme décrit dans le CPR, Annexe V :

Néant

7. Si la déclaration de performance traite un produit décrit par un standard harmonisé :

Pas de standard harmonisé

8. Si la déclaration de performance traite un produit décrit par une Approbation Technique Européenne :

Néant

9. Performances déclarées Skylux iWindow3™:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au châssis PVC	E	
Réaction au aluminium	A1	EN 13501-1
Réaction au feu vitrage	A1	
Etanchéité à l'eau	Pass à 0° / Pass à 25°	EN 1873: 2014+A1:2016
Résistance aux impacts		
Corps doux large:	SB 1200	EN 1873: 2014+A1:2016
Corps doux small:	Pass	
Charge ascendante	UL 3000	EN 1873: 2014+A1:2016
Charge descendante	DL 2400	EN 1873: 2014+A1:2016
Etanchéité à l'air	Ap 1	EN 1873: 2014+A1:2016
Isolation phonique:	·	
Skylux iWindow3™ vitrage	Rw = 41 (-2, -5) dB	EN 717-1
Résistance thermique**		
U _{rc,ref200} Skylux iWindow3™	0,63 W/m ² K	EN 1873: 2014+A1:2016
A_{rc}	2,96 m²	
Transmission lumineuse	68,3 %	EN 410
Solar factor g (ZTA)**	50 %	EN 410
Emanations de matières dangereuses	Aucune substance ne dépasse les limites autorisées	
Résistance aux chutes ; et capacité		
portante résiduelle après rupture (pour	Pass	
mesures jour ≤ 120x120 cm et ≤ 100x200 cm)		
(combiné avec toutes les costières en PVC Skylux ou		DIN 18008-6
toutes les costières en polyester)		
Résistance aux chutes		
(combiné avec toutes les costières en PVC Skylux ou toutes les costières en polyester)	Pass	

10. Les performances du produit, décrit au point 1 et 2, s'accordent aux performances déclarées au point 9.

Cette déclaration de performances a été rédigée sous la responsabilité du fabricant comme décrit au point 4.

Signée au nom du fabricant par :

Frederiek Baetslé
Production Manager
Stasegem, octobre 2022

Remarque importante :

*Comme une norme harmonisée n'existe pas encore, il est interdit d'appliquer un marquage CE. Les valeurs déclarées dans cette déclaration de performances, ont été déterminées par EN 1873:2014+A1:2016, la norme standard pour coupoles en matière synthétique. Ces valeurs ont un caractère indicatif.

^{**}Les valeurs représentent la dimension jour de 120x120 cm. Pour une calculation individuelle de la résistance thermique ou les spécifications rayons, utilisez le programme de calcul Skylux[®] que vous pouvez trouver sur www.skylux.eu